

1) Connectez-vous en ligne sur Service-public.fr (lien ci-dessus) et sélectionnez la rubrique "Actualiser son dossier en cours de séjour" :

Fiche pratique 📄 📧 📧 📧 📧 📧

Inscription consulaire (Registre des Français établis hors de France)

Vérfié le 11 février 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)


Si vous vivez à l'étranger, vous pouvez vous inscrire au registre des Français établis hors de France auprès de votre consulat. C'est ce qu'on appelle plus simplement *l'inscription consulaire*. Cette inscription facilite vos démarches à l'étranger notamment pour l'inscription sur les listes électorales consulaires.


[Tout replier](#) ▲ [Tout déplier](#) ▼


De quoi s'agit-il ?	▼
S'inscrire pour la première fois	▼
Se ré-inscrire pour un nouveau séjour	▼
Actualiser son dossier en cours de séjour	▼
Renouveler son inscription	▼
Signaler son départ du pays	▼
Demander ses documents (certificats, carte consulaire)	▼


Textes de référence ▼

2) Cliquez sur "Accéder au service en ligne".

De quoi s'agit-il ? 

S'inscrire pour la première fois 

Se ré-inscrire pour un nouveau séjour 


Actualiser son dossier en cours de séjour 

Si vous êtes déjà inscrit ou avez été inscrit sur le registre des Français établis hors de France, vous pouvez, à tout moment, vérifier et actualiser les données vous concernant :

- Données personnelles
- Adresse et pays de résidence
- Situation familiale
- Situation électorale
- Données de sécurité (exemple : personnes à prévenir en cas d'urgence).


En ligne Sur place

Il convient de scanner les justificatifs relatifs à votre nouvelle situation (arrivée d'un enfant, changement de nom d'usage, déménagement).

 **Service en ligne**
Registre des français à l'étranger - Actualisation

Accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect. Se munir de ses identifiants.

Chaque adulte doit avoir son propre compte.

[Accéder au service en ligne](#) 

Ministère chargé des affaires étrangères


Après chaque modification, le certificat d'inscription et de résidence ainsi que la carte d'inscription consulaire sont actualisés. Ils sont disponibles dans l'onglet *Mes documents* de votre espace personnel service-public.fr.

3) Renseignez votre adresse courriel ainsi que votre mot de passe :

 **Service-Public.fr**
Le site officiel de l'administration française

 Services en ligne
et formulaires

SE CONNECTER

 S'identifier avec
FranceConnect

> [Une question sur FranceConnect ?](#)

OU

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

* Adresse électronique (ex. : nom@exemple.fr)


* Mot de passe

> [Mot de passe oublié ?](#)

SE CONNECTER


[Pas encore de compte personnel ?](#)

[Pas encore de compte association ?](#)

[Retour en haut de page](#) 

4) Faites défiler la page jusqu'à l'onglet "Inscription sur une liste électorale consulaire" et cliquez sur "Modifier" :

Personnes à prévenir en cas d'urgence MODIFIER

Inscription sur une liste électorale consulaire  MODIFIER

Que souhaitez-vous faire ? **Etre inscrit(e) sur la liste électorale consulaire et participer aux élections des conseillers consulaires et aux scrutins nationaux (élection présidentielle, élections législatives, élections européennes et référendums) organisés au consulat.**

Souhaitez-vous ajouter une seconde adresse électronique ? : **Oui**


Pièces justificatives AJOUTER

Si nécessaire, veuillez ajouter ou renouveler les pièces justificatives relatives à votre inscription.

Titre d'identité et de nationalité française :

Justificatif de résidence dans la circonscription consulaire :

Photographie d'identité :

< PRÉCÉDENT  SUIVANT >

5) Vous avez donc deux options :


- Vous inscrire sur la liste électorale consulaire et participer aux élections des conseillers consulaires et aux scrutins nationaux à Bruxelles.
- Ne pas vous inscrire.


1 Mes informations personnelles 2 Mon séjour **3 Ma situation électorale** 4 Pièces justificatives 5 Récapitulatif de ma demande

Les champs marqués par * sont à renseigner obligatoirement

Inscription sur la liste électorale à l'étranger

* Que souhaitez-vous faire ?

 Etre inscrit(e) sur la liste électorale consulaire et participer aux élections des conseillers consulaires et aux scrutins nationaux (élection présidentielle, élections législatives, élections européennes et référendums) organisés au consulat. ?


 Ne pas être inscrit(e) sur la liste électorale consulaire ?

Votre adresse électronique est :

Cette adresse électronique sera utilisée par l'administration pour ses échanges avec vous.

Elle figurera également sur la liste électorale consulaire et sera donc susceptible d'être communiquée à tout électeur de votre circonscription ainsi qu'aux élus et aux candidats aux élections.

Si vous ne souhaitez pas que cette adresse électronique soit communiquée, nous vous conseillons d'indiquer une seconde adresse électronique dédiée à l'envoi par les candidats, de la propagande électorale.

* Souhaitez-vous ajouter une seconde adresse électronique ? Oui Non 

* Veuillez préciser la seconde adresse électronique (exemple : nom@exemple.com) :

[< PRÉCÉDENT](#) [SAUVEGARDER VOTRE BROUILLON](#) [SUIVANT >](#)

6) Le petit encart résume votre choix. Si cela vous convient, validez donc votre décision.

Les champs marqués par * sont obligatoires

Inscription sur la liste électorale consulaire

* Que souhaitez-vous faire ?

Etre inscrit(e) sur la liste électorale consulaire (pour les élections présidentielle, élections législatives, élections municipales, élections départementales et régionales)

Ne pas être inscrit(e) sur la liste électorale consulaire

Votre adresse électronique

Cette adresse électronique sera utilisée pour vous adresser des informations relatives à votre inscription sur la liste électorale consulaire.

Elle figurera également sur la liste électorale consulaire, ainsi qu'aux élus et aux candidats.

Si vous ne souhaitez pas que cette adresse électronique soit communiquée, nous vous conseillons d'indiquer une seconde adresse électronique dédiée à l'envoi par les candidats, de la propagande électorale.

* Souhaitez-vous ajouter une seconde adresse électronique ? Oui Non

Confirmez-vous votre choix ?

X

Vous demandez à être inscrit(e) sur une liste électorale consulaire.

Cela signifie que :

- Sous réserve de validation par le consulat, vous serez inscrit(e) sur la liste électorale consulaire.
- Vous serez radié(e) de votre liste électorale communale en France. Vous ne pourrez plus voter qu'à l'étranger et pour les seuls scrutins organisés par le consulat.

Vous pouvez modifier votre inscription sur la liste consulaire ou vous réinscrire dans votre commune en France jusqu'au 6ème vendredi précédant chaque scrutin.

7) Cliquez sur "Suivant" :

Inscription sur une liste électorale consulaire MODIFIER

Que souhaitez-vous faire ? **Etre inscrit(e) sur la liste électorale consulaire et participer aux élections des conseillers consulaires et aux scrutins nationaux (élection présidentielle, élections législatives, élections européennes et référendums) organisés au consulat.**

Souhaitez-vous ajouter une seconde adresse électronique ? : **Non**

Pièces justificatives AJOUTER

Si nécessaire, veuillez ajouter ou renouveler les pièces justificatives relatives à votre inscription.

Titre d'identité et de nationalité française :

Justificatif de résidence dans la circonscription consulaire :

Photographie d'identité :

< PRÉCÉDENT SUIVANT >

ASSISTANCE ET CONTACT	À PROPOS	QUALITÉ DE SERVICE	PARTENARIATS	ABONNEMENT
Aide sur le site	Missions	Accessibilité	Partenaires	Lettre de service-public
Glossaire	Presse	Engagement qualité	Co-marquage	Archives de la lettre
Contact	Données personnelles	Statistiques		RSS
Plan du site	Données ouvertes			Twitter
	Blog Service Public 2016			Google+

8) Votre demande de modification va être traitée par l'entité consulaire dont vous dépendez.

Vous recevrez un courriel de confirmation :

The screenshot displays the Service-Public.fr website interface. At the top left is the logo of the French Republic with the motto 'Liberté • Égalité • Fraternité' and the text 'Le site officiel de l'administration française'. At the top right, there is a link for 'Services en ligne et formulaires'. The main heading is 'Inscription au Registre des Français établis hors de France'. Below this is a progress bar with five steps: 1. Mes informations personnelles, 2. Mon séjour, 3. Ma situation électorale, 4. Pièces justificatives, and 5. Récapitulatif de ma demande. Step 5 is highlighted in blue. A green confirmation message reads: '✓ Merci, votre demande a été transmise.' Below this, the text states: 'Votre dossier a été transmis le 13/02/2019 à 09:57 au consulat concerné par votre démarche. Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse [redacted] un message de confirmation de transmission de votre dossier. La référence de votre dossier : [redacted]. Le délai de traitement d'une demande en ligne par le consulat est inférieur à 7 jours, sous réserve que la demande soit accompagnée de toutes les pièces justificatives demandées. Avertissement : Votre demande en ligne ne prend en compte que vous et les éventuels enfants mineurs inscrits dans votre démarche. Les personnes majeures françaises partageant votre foyer doivent réaliser leur propre démarche en ligne.' A blue button labeled 'TERMINER' is located at the bottom right.

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Services en ligne et formulaires

Inscription au Registre des Français établis hors de France

- 1 Mes informations personnelles
- 2 Mon séjour
- 3 Ma situation électorale
- 4 Pièces justificatives
- 5 Récapitulatif de ma demande

✓ Merci, votre demande a été transmise.

Votre dossier a été transmis le 13/02/2019 à 09:57 au consulat concerné par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse [redacted] un message de confirmation de transmission de votre dossier.

La référence de votre dossier : [redacted]

Le délai de traitement d'une demande en ligne par le consulat est inférieur à 7 jours, sous réserve que la demande soit accompagnée de toutes les pièces justificatives demandées.

Avertissement : Votre demande en ligne ne prend en compte que vous et les éventuels enfants mineurs inscrits dans votre démarche. Les personnes majeures françaises partageant votre foyer doivent réaliser leur propre démarche en ligne.

TERMINER